

# Jean-Jacques ROUSSEAU, *Du contrat social*

## Chapitre IV : de l'esclavage

1 Aliéner, c'est donner ou vendre. Or, un homme qui se fait esclave d'un autre ne se donne pas ;  
il se vend, tout au moins pour sa subsistance ; mais un peuple, pourquoi se vend-il ? Bien loin  
qu'un roi fournisse à ses sujets leur subsistance<sup>1</sup>, il ne tire la sienne que d'eux ; et, selon Rabelais,  
un roi ne vit pas de peu. Les sujets donnent donc leur personne, à condition qu'on prendra  
5 aussi leur bien ? Je ne vois pas ce qu'il leur reste à conserver.

On dira que le despote<sup>2</sup> assure à ses sujets la tranquillité civile. Soit ; mais qu'y gagnent-ils, si les  
guerres que son ambition leur attire, si son insatiable<sup>3</sup> avidité, si les vexations de son ministère<sup>4</sup>  
les désolent plus que ne feraient leurs dissensions ? Qu'y gagnent-ils si cette tranquillité même  
est une de leurs misères ? On vit tranquille aussi dans les cachots : en est-ce assez pour s'y trouver  
10 bien ? Les Grecs enfermés dans l'ancre du Cyclope y vivaient tranquilles, en attendant que leur  
tour vînt d'être dévorés.

Dire qu'un homme se donne gratuitement, c'est dire une chose absurde et inconcevable ; un tel  
acte est illégitime et nul, par cela seul que celui qui le fait n'est pas dans son bon sens. Dire la  
même chose de tout un peuple, c'est supposer un peuple de fous ; la folie ne fait pas droit.

15 Quand chacun pourrait s'aliéner lui-même, il ne peut aliéner ses enfants : ils naissent hommes et  
libres ; leur liberté leur appartient, nul n'a droit d'en disposer qu'eux. Avant qu'ils soient en âge  
de raison, le père peut, en leur nom, stipuler des conditions pour leur conservation, pour leur  
bien-être, mais non les donner irrévocablement et sans condition ; car un tel don est contraire  
aux fins de la nature, et passe<sup>5</sup> les droits de la paternité. Il faudrait donc, pour qu'un gouver-  
20 nement arbitraire fût légitime, qu'à chaque génération le peuple fût le maître de l'admettre ou  
de le rejeter ; mais alors ce gouvernement ne serait plus arbitraire.

Renoncer à sa liberté, c'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à  
ses devoirs.

— Jean-Jacques ROUSSEAU, *Du contrat social*, 1762

Notes :

1. Subsistance : éléments nécessaires à la vie.
2. Despote : tyran.
3. Insatiable : impossible à combler.
4. Ministère : ici, l'exercice du pouvoir.
5. Passe : outrepassé, excède.